

## Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE** MRC D'ARTHABASKA PROVINCE DE QUÉBEC

à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025

Sont présents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard,

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

## RÉSOLUTION: 2025-03-73 / INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL ADMQ 2025

conférence et de moments dédiés au réseautage; membres et offre un vaste de choix de formations et une programmation riche composée de généraux, greffiers et trésoriers du Québec et constitue un évènement incontournable pour ses CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ constitue le plus grand rassemblement des directeurs

l'accomplissement de leurs tâches; (ADMQ) offre diverses formations pour ses membres qui s'avèrent très pertinentes et utiles dans CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec

Sur la proposition du conseiller Guy Dupuis et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu:

- 0 au 20 juin 2025 au Centre des congrès de Québec. Annick Girouard à participer au congrès annuel de l'ADMQ 2025 qui se tiendra du 18 **D'AUTORISER** la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame
- 0 de déplacement soient remboursés telle que la politique interne le mentionne. QUE les frais d'hébergement et de nourriture soient remboursés ainsi que les frais 13 janvier 2025 Cette résolution abroge la résolution # 2025-01-10 adoptée en séance ordinaire du
- 0 Adopté à l'unanimité

2025. Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 12 mars

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



